CONVENTION NATIONALE.

OPINION
SUR
L'ÉDUCATION PUBLIQUE,

PAR MICHEL-EDME PETIT,

Député du Département de l'Aisne,

Prononcée le premier octobre 1793, l'an premier de la République françoise une et indivisible.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE,

Et envoyée aux Départemens.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

CONVENTION NATIONALE.

OPINION

SUR

L'ÉDUCATION PUBLIQUE,

PAR MICHEL-EDME PETIT,

Député du Département de l'Aisne;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE,

Et envoyée aux Départemens.

SECONDE PARTIE.

CITOYENS,

IL est une certaine admiration qui n'estime pas, et une confiance qui n'a pas de foi. Je ne suis pas embarrassé de savoir comment on peut, même à cette tribune de la République, débiter de belles choses inutiles, vanter des systêmes nuisibles; je sais comment un orateur peut faire dire de lui : Il a beaucoup de talent, mais je ne suivrois pas ses conseils.

Chacun de nous, avant de prendre la parole dans cette assemblée, n'a pas toujours interrogé son cœur et ses lumières ou celles d'autrui, dans le silence des passions ; et c'est ainsi que le sort des plus importantes décisions dépend encore davantage de ceux qui écoutent que de ceux qui parlent. Vous savez à quelle occasion Protagoras fut chassé d'Athènes : vous savez ce que Socrate, l'un des plus sages des hommes, pensoit des sciences et des arts.

Je crois qu'il seroit infiniment nuisible au bonheur de tous les Français d'étendre la haine de la superstition au-delà de ses justes bornes, et de donner pour frontispice à notre code d'éducation publique un systême d'athéisme, ne fût-ce que tacitement. Il seroit peut-être plus digne de nous, de nos contemporains, de notre postérité, d'élever en ce moment un autel au Dieu inconnu, que de briser l'autel d'un Dieu dont nous aurions à dessein détourné nos cœurs et nos esprits.

Je crois que la science est bonne ; mais je ne crois pas que tout homme doive être savant. Il seroit, peut-être, plus digne de nous de préconiser ce que nos savans appellent l'ignorance, que de préparer, par un nouveau systême d'éducation, des couronnes plus brillantes que les couronnes civiques pour les orateurs, les poëtes, les peintres, etc.

D'après ces idées toutes puisées dans le républicain que je vous ai présenté dans ma première partie, républicain que vous avez accueilli en hommes libres, je vous soumets la seconde partie de mon opinion.

Je ne dirai pas que les objets d'instruction publique et d'éducation qui me restent à traiter, sont les plus

importans de tous : il importe qu'aucun de ces objets ne soit négligé, et tous deviennent utiles les uns par les autres : mais je veux faire entrer dans l'éducation un objet que presque tous les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, semblent s'être attachés à écarter de l'instruction publique et de l'éducation.

Je veux faire voir jusqu'à quel point la grande masse du peuple français peut profiter des lumières qu'on lui destine par le plan d'éducation ; je veux démontrer que de toutes les aristocraties, la plus pernicieuse à des républicains, c'est l'aristocratie de la science et des arts ; je veux vous présenter un plan très-simple d'éducation nationale, et vous soumettre enfin quelques idées sur l'instruction publique.

Si je n'étois, par caractère, le plus indifférent de tous les hommes à ce qu'on dira de moi, quand je puis opérer quelque bien, je serois en ce moment affecté d'une sorte de crainte. Les prêtres à qui j'ai dit que je connoissois leur secret, vont m'appeler philosophe ; les philosophes ou ceux qui se disent tels vont m'appeler dévot ; ils m'ont déja traité de Vandale, de Goth et même d'Ostrogoth, parce qu'à côté de ce que les sciences ont d'utile, j'ai laissé entrevoir ce qu'elles pouvoient avoir de nuisible.

Je brave les philosophes et les prêtres ; je me présente à la haine tout aussi dangereuse des uns et des autres ; je regarde le ciel et la nature ; je rencontre mes semblables ; j'écoute mon cœur, et je crois en Dieu, et je crois à la vertu, son plus digne ouvrage : voilà ma profession de foi.

Une chose bien remarquable, c'est que d'un côté les systêmes d'éducation qui vous ont été présentés,

tendent visiblement à nous donner le goût des sciences, des beaux arts, et de tous les objets qui peuvent étendre l'esprit et propager ses lumières; tandis que d'un autre côté ces mêmes systêmes établissent pour nous un matérialisme de fait, une abstraction totale des vrais principes de la moralité, ôtent à la vertu ses plus puissans motifs, au crime ses plus terribles craintes, au malheur sa plus douce consolation; et jettent le citoyen, esclave de toutes les circonstances, dans un abîme de combinaisons et de données, ouvrage du hasard, c'est-à-dire, de rien. Soyez riches pour être savans, soyez savans pour jouir des richesses, ayez beaucoup d'esprit pour savoir que vous êtes des automates; tels sont les grands préceptes de sociabilité qui servent de base à presque tous les systêmes d'éducation qu'on vous présente: étrange aveuglement de l'esprit humain qui s'anéantit lui-même dans son orgueil, et montre toute sa petitesse et toute sa vanité dans ses plus pénibles exagérations!

En traitant ce sujet, une foule d'idées m'obsèdent; je ne sais comment je pourrai mettre entr'elles l'ordre qui leur convient. Dans l'impossibilité de les présenter tout entières lorsqu'elles se présentent à moi, je les indique d'abord en masse; je les peins ensuite selon qu'elles me reviennent. Citoyens mes collègues, je vous prie de suppléer à la marche irrégulière de mon esprit.

Tous les plans d'éducation que je combats à cet égard disent: *rien de ce qui concerne les cultes religieux, ne sera enseigné dans les écoles primaires.* Je remarque d'abord que, malgré tous les efforts des Bayle, des Mirabeau, des Helvétius, des d'Alembert, des Boulanger, des

Freret, des Diderot, et de tous les modernes copistes d'Epicure et de Lucrèce, l'idée imposante et sublime d'un Dieu rémunérateur et vengeur est restée, dans tous les bons esprits et dans les cœurs droits, triomphante de toutes les erreurs obscures, et même des brillans sophismes dont l'égoïsme et le crime ont toujours besoin.

Je remarque, en second lieu, qu'un personnage dont les pensées ne seront pas suspectes aux défenseurs du luxe, des sciences et des arts, et dont les talens propageoient avec la gaieté du crime content de lui, la corruption des mœurs, a dit dans un de ces mouvemens de l'ame qu'on éprouve quelquefois, lors même qu'on fait métier de trafiquer du mensonge :

> Si les cieux, dépouillés de son empreinte auguste,
> Pouvoient cesser jamais de le manifester ;
> Si Dieu n'existoit pas, il faudroit l'inventer.

Je remarque enfin que cette idée si grande, si utile, de l'aveu même des philosophes les plus téméraires, et rendue plus frappante encore par les savantes inepties de ceux qui ont voulu la combattre depuis qu'elle s'avance à travers les siècles, fait la base de tous les cultes religieux. Elle sera donc bannie de l'éducation qu'on vous propose, abandonnée à l'intérêt particulier de quelques gens crédules, sots ou fripons, qui la feront entrer défigurée dans le cœur et dans les esprits de nos enfans! Hé bien, c'est à cette calamité publique que je m'opposerai de tout le courage d'un représentant du peuple français, parce qu'il est dans ma probité de croire honorer mon mandat, en conservant à ce peuple tout ce qui peut contribuer à le rendre heureux et bon.

O ridicule et superstitieux dévot ! et toi qui, de la part d'un Dieu que tu blasphêmes, fondes tes richesses et tes plaisirs sur l'ignorance humaine! et toi sur-tout savant athée, dont l'ame craint de se rencontrer elle-même! gardez-vous d'approcher de mon enfant, et d'empreindre sur son cœur votre dangereux cachet : laissez-lui, laissez-lui sa naïve confiance, sa candeur ingénue, et que la nature et son père le mènent doucement au bonheur de connoître un Dieu.

Qui ne sait que celui-là montre mieux, qui a plus d'intérêt à le faire ? et si parmi les choses d'enseignement il en est de naturellement plus proportionnées à de certaines imaginations, plus faites pour les émouvoir ; et si ces choses-là sont exclusivement du ressort des maîtres les plus intéressés à enseigner, les enfans ne sauront-ils pas ces choses-là mieux que toutes les autres? et si, par la nature même des institutions publiques, il y a une rivalité établie entre les docteurs illuminés dans ces choses-là, et les docteurs dans la science des choses qui ne sont pas d'un intérêt si séduisant pour la jeunesse, ne s'ensuivra-t-il pas nécessairement que tout l'intérêt de montrer, tout le plaisir d'apprendre seront d'un seul côté? Si vous ne vous chargez pas de donner vous-mêmes des idées religieuses à vos enfans, si, par crainte des fanatiques, les lois ne leur donnent pas une religion, je vous atteste qu'ils deviendront tous fanatiques et superstitieux. Je me figure un marmot de dix ans, sortant de l'école patriotique, où il a appris à lire dans la constitution républicaine, où les exemples qu'il copie en écrivant sont tirés de la déclaration des droits de l'homme, où enfin on lui aura sans cesse répété : « Tu appartiens à ta famille, à ton village, à toutes les villes de la République, à la République entière,

et la République est à toi par son amour pour les enfans, par les soins qu'elle prend d'eux : vois-tu? la loi devant laquelle ton père se prosterne, est la volonté de ton père, et celle de tous les pères de la République; c'est cette loi qui contient les méchans qui voudroient poignarder ton père, égorger sur le sein de ta maman ta petite sœur qui tête encore; c'est cette loi qui fait que toute ta famille et toi vous mangez en paix le pain que ton père vous gagne; aussi ton plus grand bonheur sera de connoître la loi, de l'aimer, de la défendre un jour. " Mon polisson pourra bien, après avoir entendu ces discours, s'en aller en faisant une pirouette et en sautant. Les méchans qui voudroient tuer son père ne sont pas là; et puis son père est fort : l'image de sa petite sœur égorgée le frappe un peu ; mais la volonté de tous les pères ! . . . . il n'est pas assez grand pour embrasser toute cette idée-là. Le catéchisme sonne. . . . Il entre dans le temple où l'on donne l'instruction religieuse. Là règne le plus profond silence, et le moindre bruit est à l'instant répété, dans une voûte sombre, par mille échos qui semblent être les confidens de l'obscurité et les voix de la menace. Il ne se rend pas compte de ce qu'il éprouve ; mais il est réellement frappé de terreur, et s'empresse, se sentant si petit et si foible, d'intéresser Dieu même à son sort, en faisant avec confiance les gestes, en prenant les humbles positions, en répétant les paroles qu'on lui a enseignées pour cet usage. S'il se rassure et lève les yeux, ... un jeune homme tout nu, attaché avec des clous, par les pieds, par les mains, sur une croix inondée de sang, la tête penchée et couronnée de poignantes épines, expirant dans les tourmens les plus horribles; tel est le spectacle qui le frappe d'abord. *C'est ton*

Dieu, lui crie alors le prêtre, communément revêtu d'un habit lugubre : *le voilà ; tel est l'état où tes péchés l'ont réduit : c'est toi-même qui l'as crucifié, en désobéissant aux commandemens de l'église, en n'allant point à la messe, en mangeant de la chair les jours maigres, en n'assistant point au catéchisme, en refusant de croire tout ce que je t'enseigne de sa part! Eh bien! juge de sa bonté, lui qui pourroit te frapper de mort à l'instant, t'attend encore à pénitence; il t'ouvre ses bras et son cœur : je suis celui qu'il a placé entre lui et toi pour te combler des graces de sa miséricorde, pour t'apprendre que le salut éternel est tout, et que hors l'église il n'y a point de salut. Rentre donc en toi-même; viens avouer tes fautes, et mérite d'assister au banquet sacré où, par un miracle inoui de puissance et d'amour, il veut que ma main te présente son propre corps à manger! te nourrir, nourrir ton ame de la propre substance de ton Dieu! recevoir dans ton sein le gage d'une éternité de bonheur, en présence des saints anges qui t'attendent au séjour céleste! en présence de l'éternel ennemi du genre humain, du prince de ce monde, du démon tentateur qui, dans ses chaînes brûlantes, rugit de ne pouvoir t'entraîner en enfer!* Quelles leçons feront plus d'effet sur l'ame de mon petit républicain, de celles des écoles primaires, ou de celles du prêtre? Je le demande à tout homme de bonne foi.

Non, nous ne pouvons pas mettre d'un côté l'instruction républicaine, et de l'autre l'instruction religieuse; il faut donc réunir ces deux instructions dans l'instruction publique, en nous servant pour cela de tout ce que la sagesse nous enseigne de vérités senties. Cette réunion ne me semble pas si difficile qu'on semble le croire ; j'en trouve le principe dans l'idée d'un Dieu commune à toutes les religions, et dans la tolérance

que toute religion permise et amie des hommes doit enseigner.

Fondateurs de la République française, je ne puis me défendre de l'orgueil du bonheur, en pensant à tout le bien que nous pouvons faire, et à nos moyens simples de l'opérer. Elevons-nous de toute notre stature, et ne nous rapetissons pas sous des passions indignes de nous. Quoi, dans la crainte de déplaire à quelques faux sages, à quelques fous qui prétendent vendre la sagesse, et se disent heureux malgré le témoignage de leurs cœurs vuides et desséchés, nous prétendrions former l'homme sans lui parler de son auteur, le faire croître et l'élever au milieu des orages de la vie, sans l'entourer des doux et naturels soutiens de sa foiblesse, sans donner aux préceptes de morale dont il a sans cesse besoin, leur légitime sanction! Chassons loin de nous cette idée monstrueuse, et voyons de quels élémens nous composerons la religion sublime que nous allons donner à nos contemporains, à notre postérité, et que sur-tout nous commencerons par pratiquer nous-mêmes.

J'ai vu, et vous avez vu comme moi, dans les fidèles extraits, dans les traductions, dans les originaux écrits en plusieurs langues, le Talmud, le Tauth, le Zeuda-Vesta, le Chataban, le Koran, Confucius, Pilpaï, Zoroastre, la Bible, l'Evangile, à-peu-près tous les auteurs révérés en fait de morale et de religion. Nous avons tous analysé les germes de vertus et de superstition que l'on peut jeter parmi les hommes pour leur malheur et pour leur félicité. Eh bien! voici les vérités éternelles dont il convient aux législateurs de la France, et du monde peut-être, de proclamer la bonne nouvelle aux nations. C'est ici le résultat

de toutes les connoissances humaines sur les plus augustes objets qui puissent attacher la pensée. Voici les principes sublimes de tout ce qu'il y a de bon et de grand dans l'homme : ici se rassemblent les cœurs purs et les ames sensibles, et les esprits véritablement éclairés ; ici je trouve la source de toute égalité, de toute liberté ; ici j'apprends, suivant la belle expression de Marc-Aurèle, que l'injustice est une impiété ; et toute la nature prend à mes yeux une ame, et la terre s'unit aux cieux devant moi.

Il est un Dieu modérateur de la nature, père commun de tous les hommes, source de tout ordre et de toute justice. Il a donné à l'homme la raison, et sa conscience, et la liberté de sa conscience. Il a gravé dans tous les cœurs cet inaltérable principe, cet éternel commandement de toute morale : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît à toi-même. Il punit toujours le crime, ne fût-ce que par le remords. Il récompense toujours la vertu, ne fût-ce que par le plaisir si pur et si doux de se dire, dans le secret de sa pensée : Il m'en a coûté quelque chose pour être utile à mes frères, et Dieu le sait ! C'est lui qui met tant de charmes dans le plaisir d'être estimé, et fait qu'on est heureux sans la réputation. Il dédommage de l'injustice des hommes par le bonheur de leur pardonner. Il met toujours à côté d'un devoir un plaisir qui en sera le prix ; à côté d'un malheur une consolation. Dans l'excès de la douleur il fait taire la raison, et veut que celui qui conserve la force de souffrir, conserve en même temps une espérance proportionnée à ses maux. C'est lui qui donne tant de fugitivité aux sentimens douloureux, et permet que les cœurs profondément ulcérés par de vieux chagrins, se rappellent quelquefois le passé, et retrouvent ainsi du plaisir et

des larmes. Il donne la mort par bonté autant que par sagesse, et fait qu'on ne la sent jamais. Il ne change point les événemens de ce monde à la prière des hommes ; mais l'homme qui s'élève à lui du milieu de sa misère et de sa foiblesse, devient toujours meilleur pour ses semblables, plus content de lui-même, plus courageux dans l'adversité, plus sage dans son bonheur. C'est lui qui, livrant le riche, et ceux qui ne sont que savans, à la vanité, à l'extravagance de leurs desirs, à la dureté de leur cœur, à l'éloignement, à la haine de la nature, au malheur d'embrasser sans cesse des ombres et de poursuivre du vent, donne aux pauvres l'heureuse insouciance du lendemain et la douce pitié pour leurs semblables, source de toutes les vertus sociales. C'est lui qui donne la femme à l'homme, qui les unit l'un et l'autre dans leurs légitimes desirs, et couronne leur mutuelle inclination par la naissance d'enfans qui soulageront un jour leur vieillesse. C'est lui qui veut que les enfans soient heureux, gais et libres, et que dans la tendresse de leurs pères et mères pour eux ils trouvent les motifs de la piété filiale. C'est lui qui, rangeant tous les hommes sous le niveau de la vie et de la mort, les a tous faits semblables et leur a imprimé avec force le sentiment de la liberté et de l'égalité. La voix du peuple, c'est sa voix : la volonté de tous, la loi, c'est sa volonté suprême. C'est lui qui a donné à l'homme vertueux le desir de l'immortalité, laissant aux cœurs pervers, aux ames atroces le déplorable besoin de s'anéantir tout-à-fait. C'est lui qui veut d'une volonté toute-puissante que chacun soit, pour le repos et le bonheur de la société, libre de l'adorer à sa manière, en ne gênant pas les autres. C'est lui enfin qui ne peut avoir de temple

plus agréable qu'un cœur pur, et à qui on ne rend un véritable hommage que par de bonnes actions.

Telles sont, législateurs, les idées de la divinité, que j'ai trouvées dans tout ce que je connois de vrais philosophes et d'hommes extraordinaires qui parlent de Dieu : je les ai trouvées, ces idées, gravées à toutes les pages des deux livres les plus éternels, la nature entière et la conscience du genre humain.

Qui peut nier, sans être fou, que toutes ces idées sublimes n'aient le plus intime rapport avec les cultes religieux, et proposer que comme telles elles soient bannies de l'instruction publique, de l'éducation? O savans, tout glorieux d'avoir mesuré le ciel d'un tour de compas, et qui ne sauriez cependant me dire pourquoi l'herbe pousse, pourquoi la pierre tombe; sans doute vos découvertes sont belles, et les créations de votre intelligence ont quelque chose qui étonne l'homme de lui-même : continuez de marcher dans la route que vous vous êtes ouverte ; je tâcherai de vous suivre et de profiter de vos leçons, quand je n'aurai pas ma femme et mes enfans à nourrir par mon travail journalier ; quand je pourrai supporter la dépravation du célibat et les tourmens de l'égoïsme ; quand je n'aurai pas une bonne action à faire, ni un service ignoré à rendre à mon semblable : alors je m'éleverai, sur les aîles de votre génie, à la contemplation de la nature : mais ne me dites pas que votre génie est l'ouvrage de rien, que le concert et l'harmonie de la nature sont le produit du hasard; car je croirai qu'à la trop grande hauteur où vous êtes parvenus au milieu des soleils et des mondes, la tête vous a tourné.

Législateurs, amis de la vertu, le silence des lois,

le silence de l'éducation sur les idées religieuses, est le signal de la corruption des mœurs et l'encouragement de la superstition et du fanatisme. Oui, je le répète et je le répéterai jusqu'à ce qu'on veuille enfin l'entendre, par une proclamation tacite de l'athéisme, nous jetterons dans le peuple un ferment de crimes nouveaux et de miracles inouis : je le prédis avec assurance ; car je connois les hommes.

Faisons donc, des grandes vérités reconnues par toutes les religions depuis tant de siècles, une partie du code d'instruction publique et d'éducation, auprès duquel, comme auprès d'un éternel flambeau, il faudra bien qu'à la longue toutes les croyances sur la foi d'hommes intéressés, toutes les superstitions, toutes les minutieuses pratiques, toutes les saintes niaiseries viennent rougir et disparoître.

Citoyens, si ce grand événement s'achève dans la République française, il sera l'ouvrage de notre prudence et non pas celui de notre précipitation. Dans tout ce que nous avons de grand à faire, imitons la nature elle-même, en pensant que les plus grands législateurs n'ont été grands qu'en imitant la nature, qu'en se proportionnant aux idées, aux habitudes, aux besoins des peuples auxquels ils ont donné des lois. La nature ne fait pas par-tout les mêmes choses ; elle choisit ses climats et ses sols ; et ses plus admirables ouvrages, si cependant tous ses ouvrages ne sont pas également admirables, sont le produit des circonstances et du temps. Qui me dira combien il a fallu de siècles pour former le rubis et l'émeraude sur les plages orientales ; pour creuser les abîmes de la mer et le lit des fleuves ; pour entasser les bienfaisantes et énormes glaces du pôle arctique ?

combien il a fallu de millions d'années pour donner à l'homme l'usage de la parole ? Il est commode pour l'humaine imbécillité d'imaginer de grandes causes, agissant avec célérité pour produire de grands effets ; mais au fond, ces imaginations redoublent notre ignorance ; elles épaisissent le voile dont la nature a enveloppé ses secrets, ses secrets dont le plus fécond en merveilles est l'emploi du temps ! Oui, le temps, la durée d'action dans les causes les plus simples, produit les effets les plus extraordinaires. Quel plus grand effet des lumières de la raison, que de chasser enfin la superstition de dessus la terre ! de quel plus grand bienfait pourroit-on honorer l'humanité ! Je conçois que de jeunes esprits s'échauffent dans l'espoir de rompre tout-à-coup ces vieilles chaînes qui nous écrasent et nous avilissent depuis tant de temps. Leurs efforts sont dignes de quelque louange ; mais ils ne sauroient nous être utiles, parce qu'ils sont trop brusques. Non, ce n'est pas ainsi qu'on fait le bien ; et toute urgence dans les institutions destinées à un grand peuple, doit être subordonnée aux lenteurs de la sagesse. Si vous voulez détruire tout-à-coup les passions dangereuses, vous détruirez aussi les sublimes passions : si vous pouviez tout-à-coup détruire les erreurs, vous anéantiriez en même temps la vérité. Otez tout préjugé, il n'y a plus ni pudeur, ni probité, ni vertu sur la terre ; ôtez la douleur, il n'y a plus de plaisir ; ôtez la mort, qu'est-ce que la vie ? L'état habituel de l'homme est un certain mêlange de biens et de maux ; et malgré sa perfectibilité, la perfection ne lui convient pas. Législateurs, il faut nous arranger là-dessus, et laisser croître ensemble le bon grain et l'ivraie jusqu'au temps de la moisson. . . . . Ciel ! que m'est-il échappé ? que vont dire les phi-

losophes ? J'ai cité un passage de l'évangile. . . Mais croient-ils donc qu'on oubliera l'évangile, parce qu'ils affectent de n'en pas parler, et qu'ils nous donneront ainsi le change avec des espiégleries d'enfant ? Parce qu'ils nous vantent sans cesse les Socrate, les Caton, les Brutus et tant d'autres, dont toutes les actions ensemble ne sont pas comparables à celle de Jésus au milieu d'un supplice affreux, priant pour ses bourreaux acharnés; croient-ils que nous allons tout-à-coup chasser de nos cœurs et de nos esprits les plus sublimes idées de morale, et les plus saintes images de la vertu ? Je le sais, l'évangile est lui-même le champ du père de famille, où le démon sacerdotal est venu pendant la nuit semer l'ivraie; les livres des philosophes sont d'immenses magasins où les vérités se cachent et se perdent sous le brillant de l'éloquence ou dans la poussière des systêmes : c'est à la raison humaine, c'est à cette puissance de lumières, à saisir avec force et courage la vérité par-tout où elle se trouve ; à séparer enfin Dieu des prêtres, la philosophie des philosophes, l'ivraie d'avec le bon grain ; mais c'est aux génies bienfaisans, amis de l'humanité, compatissans pour les foiblesses, pour les erreurs de leurs semblables, qu'il convient sur-tout d'enseigner la vérité aux hommes ; elle doit pénétrer nos cœurs, comme la lumière du jour entre dans des yeux affoiblis.

Cessons de généraliser ; et regardons plus près de nous, afin de mieux voir encore. Nous ne sommes point ici les envoyés de l'univers ; nous sommes les mandataires de la France devenue république, de la France où naguère il existoit une religion dominante, laquelle étoit très-dominante sans doute. Convenons que la grande majorité du territoire français est couverte

de citoyens qui croient ou font semblant de croire à de grandes vérités, à de grandes absurdités religieuses; qu'il n'y a pas un village où il n'y ait un curé ou un recteur, un temple, un autel, etc. ; que depuis les décrets de l'assemblée constituante, la tolérance civile est à-peu-près établie ; que nous commençons à regarder les protestans comme nos frères, et à nous persuader qu'à toute rigueur, un juif peut être honnête homme; convenons qu'il existe en France, et dans les villes sur-tout, beaucoup de savans oisifs, ou de paresseux ignorans, ou d'intrigans très-éveillés, très-actifs, qui se font un jeu de n'avoir jamais affaire avec leur conscience, et seront tour-à-tour, au besoin, imposteurs ou fripons.

Dans cet état de choses, donnons des lois qui lui soient adaptées. Enseignons un seul Dieu dans nos écoles publiques; établissons de fait la tolérance civile et religieuse ; établissons dans la république un système de probité, d'égalité, de fraternité, sur la base indestructible d'un Dieu juste et bon, père commun de tous les hommes, et dont l'œil éternel voit nos actions les plus secrètes, et les juge au poids qu'il a mis dans nos consciences. C'est ici la partie invitative des lois, ne la négligeons pas ; elle est trop importante à notre bonheur. A celle-ci, s'en joint naturellement une autre non moins indispensable ; je veux dire le culte public, les cérémonies, les fêtes de la religion, de la nature et de la patrie. L'homme a besoin d'occuper ses sens pour attacher son cœur ; et lorsque son cœur est pénétré d'un sentiment profond, il éprouve, malgré lui, l'irrésistible desir de le manifester. C'est ainsi que la providence le ramène sans cesse des sensations aux sentimens, et des sentimens aux sensations : c'est ainsi que le législatenr habile peut tracer autour de lui

lui pour qu'il n'en sorte jamais, un cercle de plaisirs et de vertus : c'est ainsi que par le bonheur on mène l'homme au bien.

Qu'autour d'un autel simple et rustique, élevé dans chaque commune, dans chaque village, auprès de l'arbre de la liberté, tous les citoyens se réunissent ; qu'ils se confondent, et viennent, à des jours marqués, célébrer, sous l'inspection des pères de famille pontifes chacun à leur tour, toutes sortes de fêtes qui rappeleront à l'homme ses devoirs et ses droits, en fixant son esprit sur ces deux idées, sources de toutes vertus, Dieu et la Patrie. Les saisons, la naissance, la vie, le mariage, la paternité, la viellesse, la mort, la guerre, les combats, les victoires, les défaites, le travail, l'abolition de la royauté, l'établissement de la république et des lois, la fraternité de tous les hommes, la tolérance religieuse, etc. ; que d'objets auxquels tous les hommes, tous les citoyens prennent le plus vif et le plus tendre intérêt ! Malheur à l'homme de génie qui, dans la considération de ces objets, resteroit sans chaleur et sans imagination ! malheur à lui s'il n'y trouve pas l'occasion et la liturgie de fêtes où la gaieté, la tristesse, l'amour, la haine, la tendresse foible, l'impassible courage, tour-à-tour excités, donneront de l'énergie à tous les bons sentimens, et rendront les Français dignes enfin des hautes destinées où la providence les appelle ! Et que seront donc vos fêtes civiques si vous en chassez Dieu ? Il me semble voir un rassemblement tumultueux d'hommes qui viendront se moquer de vous.

« Établissez donc une religion vraie comme Dieu » même, simple comme la nature ; que cette reli- » gion soit éminemment celle de la république ;

» que tout citoyen se fasse un devoir et un honneur
» de la professer : au reste, qu'il soit indifférent d'aller
» à la messe, au prêche ou au sabat ; et que chaque
» cérémonie des cultes particuliers soit, avec le
» temps, circonscrite dans les temples particuliers ;
» que dans ces temples mêmes il soit expressément
» défendu aux ministres des différens cultes, de s'ana-
» thématiser les uns les autres, et de se livrer à des
» pratiques soi-disant mystérieuses et expiatoires,
» contraires aux bonnes mœurs, à la décence, à la
» pudeur ».

J'ai cru devoir m'arrêter d'abord aux idées religieuses, parce que je les regarde comme les véritables bases de toute morale, parce que je regarde la morale, comme la source de toute vertu ; parce qu'enfin, en traitant de l'instruction publique et de l'éducation, la morale qui est une habitude de sentiment, doit passer avant la science qui n'est qu'un avantage de l'esprit.

Education Nationale.

J'ai dit que le vrai républicain réduisant toutes les connoissances humaines à ce qu'elles ont d'utile, avoit bientôt appris tout ce qu'il lui faut savoir. Je n'ai pas entendu par là que tout républicain dût être en état de faire cette analyse; mais je donnois à entendre que les législateurs républicains étoient obligés, sous peine du mépris public, de mettre à la portée de la grande masse des citoyens le résumé simple et clair, le catéchisme des vérités indispensables au bonheur de la société. Ne nous y trompons pas: de telle manière que nous nous y prenions, nous ne pourrons jamais faire du peuple français un peuple de savans et d'artistes. Multipliez, tant que vous voudrez, les instituteurs; il n'y aura toujours que quelques vérités bien frappantes, qui parviendront jusqu'à la grande masse du peuple. Cette foule respectable a besoin de travailler pour vivre; elle gagne son pain à la sueur de son front: et tout son temps étant employé à remplir ce premier devoir de l'homme, elle ne sauroit se livrer aux jeux d'esprit, aux grandes et douces contemplations des laborieux faiseurs de riens. J'en suis fâché pour Grégoire: mais Rousseau a raison contre lui à cet égard.

Tous les plans d'éducation qu'on vous a présentés, et qui semblent répandre d'avance une quantité de lumières sur toute la république, ne sont autre chose que de folles imaginations, que des exagérations scientifiques, dont les plus sincères apôtres, s'il y en a, sont les premiers la dupe. Ce n'est pas au milieu des chimères que nous devons chercher le principe

de nos institutions : c'est dans la nature et dans la condition la plus habituelle de la majeure partie des citoyens. Eh bien! mettons ceux-ci dans la possibilité de conserver et d'augmenter les forces que la nature leur donne; prémunissons-les contre toutes les sortes de fourberies; garantissons-les de leurs propres erreurs; empêchons leur esprit de se gauchir, si je puis m'exprimer ainsi, et nous leur donnerons d'autant plus de science et de philosophie que nous voudrons moins leur en donner, et nous leur donnerons la seule science qui mérite ce nom, la science de l'homme et de ses devoirs.

Une pensée bien consolante se présente à mon esprit. Ce qu'il est le plus indispensable de savoir en morale est aussi le plus facile à apprendre, de même que ce qui est le plus nécessaire à la vie est ce qu'on trouve le plus aisément. Le citoyen saura bientôt quels sont les devoirs et les droits de l'homme, il aura bientôt appris le métier qui lui donnera du pain; mais il faudra qu'il travaille, qu'il étudie, qu'il pâlisse sur les livres ou sur les modèles pendant vingt ans, pour être en état de faire, soit une mauvaise tragédie, ou un tableau médiocre, ou un opéra détestable. J'admire encore en ceci l'harmonie qui soutient l'existence de l'homme en société: tandis que dans les choses de première nécessité ce qui est le plus commun est aussi le meilleur, dans les choses d'agrément le plus rare est ce qui vaut le mieux; et ce qui vaut le moins ne vaut rien du tout. Dans les arts il est un seul point où se trouve le vrai et le beau; et s'en approcher de la plus petite distance possible, c'est en être éloigné de tout ce qu'il y a de distance imaginable. La connoissance du beau et du vrai dans les

arts n'est pas un jugement, elle est un sentiment, et ce sentiment-là suppose toujours la présence du génie. Jeune homme heureusement né, veux-tu distinguer les productions du génie de celles de l'esprit; entre dans nos ateliers, dans nos galeries de peintures, de sculptures, dans nos salles d'assemblées; à la première vue, à la première audition des objets, mets la main sur ton cœur; si ces mouvemens redoublent, si l'étonnement te saisit, si un certain plaisir qui presse l'ame te porte à verser de douces larmes, reconnois la touche robuste de la nature et la voix puissante du génie : mais si ton cœur reste paisible et froid, si le demi-sourire arrive involontairement sur tes lèvres, tu reconnoîtras la ténuité, la préciosité de l'imitation et les pénibles efforts de la médiocrité. Eh bien! la médiocrité s'apprend, et le génie ne s'enseigne point; il tombe du ciel pour éclairer la terre; il s'échauffe, il s'embrase à la vue des obstacles; il dévore les résistances et s'agrandit par elles; il brise tous les liens de l'opinion, les entraves des méthodes, les lisières de l'éducation, et se trace à lui-même la route des succès.

Que ferez-vous donc avec les écoles primaires, les pensionnats, les lycées, distribués comme on vous le propose, sur tout le territoire de la République? Ce que vous ferez? Premièrement, vous disséminerez la médiocrité, les demi-talens, le mauvais goût sur toute la surface de la République. Eh! bon dieu! n'y a-t-il pas déja trop de tout cela? Voyez-donc cette masse prodigieuse de petits esprits sortis de nos colléges, de nos académies, depuis trente ans; entendez donc le joli babil de tous nos agréables qui se républicanisent en faisant la grimace; voyez toutes ces misérables

inventions où l'on ne remarque que la recherche, la gêne, la contrainte, et tout ce précieux, ce fini qui annonce la science des minuties; voyez, dans tous les genres, le servile troupeau des imitateurs s'agiter avec orgueil autour du génie, pour tâcher de se guinder jusqu'à lui. Que de petits hommes à côté d'un grand! que de sculptures auprès des grouppes et des statues de Pigal! que de peintures auprès des tableaux de David! Et, pour parler enfin du genre qui a le plus nui sans doute aux progrès de l'esprit humain, voyez tous ce ramas d'écrits modernes qu'a produits la manie du talent: que de poëmes, que de comédies, que de tragédies, qui ne valent pas un vers de Boileau, et dont les auteurs, boursoufflés de fatuité, se croyent pour le moins à la hauteur de Molière, de Corneille, de Racine, de Shakespear! Je n'en excepte pas ceux qui croiroient que je puis les excepter: je ne veux pas être poli avec eux, je dois être vrai.

Secondement, en étendant le règne des sciences et des beaux arts sur la surface de la République, vous y propagerez aussi le goût du luxe et des jouissances factices, le mépris du travail du corps, le chagrin de la médiocrité, l'impérieux besoin des richesses, l'éloignement de la nature; et le sage, se rapprochant de plus en plus d'elle et bêchant son jardin, détournera ses regards de vos extravagantes institutions. Son exemple sera impuissant contre les progrès du mal; et, dans la corruption qui deviendra générale, où trouverons-nous des vertus républicaines? Un moderne a dit bien impertinemment, ce me semble:

Le temple des beaux arts est l'asyle des mœurs.

Et quels bons exemples sont donc jamais sortis de

nos académies? Je le demande à tout homme de bonne foi. Quand il s'est trouvé parmi nos grands artistes un bon mari, un bon père, un fils respectueux, un homme pour qui le lien conjugal et la pudeur naissante fussent des objets sacrés ; n'a-t-il pas contrasté d'une manière bien frappante avec la bande joyeuse et déréglée de ses semblables ? Certes, si je voulois prendre des leçons de morgue, d'envie, de dureté, de fausseté, et sur-tout de libertinage et d'inconduite, je me garderois bien de rester dans mon village, à moins qu'on ne rapprochât les beaux-arts, les talens, les spectacles, etc.

On ne me niera pas, j'espère, ce que j'ai prouvé invinciblement ailleurs, c'est que tout ce qui de soi ajoute sans cesse des desirs et des besoins aux desirs et aux besoins de la nature, est nécessairement nuisible aux mœurs ; c'est que plus on a de besoins, plus il faut penser à soi, et que le cœur se serre à mesure que les idées s'étendent de ce côté-là ; c'est, enfin, que les jouissances du luxe et des beaux arts énervent l'ame, et la rendent incapable du courage des privations, insensible aux douceurs de la médiorité, de la simplicité, si indispensables dans une république.

On ne me niera pas non plus que nos besoins multipliés et factices ne nous mettent sans cesse dans la dépendance d'autrui, et que se sentir toujours dépendant, être par nécessité complaisant et craintif, sont les dispositions les plus contraires aux franches habitudes de la liberté. On ne me niera pas, enfin, que ce ne soit de cette souplesse des ames, dont on tâchoit de se dédommager par tout ce qu'on avoit de moyens d'ostentation, que se soient formées les grandes bases du gouverne-

ment despotique ; que cette nécessité de l'ostentation tiroit chacun hors de soi, pour lui donner une existence brillante dans l'opinion d'autrui, et le mettant toujours en divorce avec les vrais plaisirs, lui donnoit un certain air d'être heureux, dont il se contentoit pour tout bonheur.

Un des plus grands inconvéniens de l'étude des sciences et des beaux arts, mise à la portée de tous les individus, ce seroit de diminuer la force du corps dans toute l'espèce. Où trouverez-vous, je vous prie, ces bras vigoureux qui soulèvent les plus pesans fardeaux, qui remuent des masses énormes, qui de tous côtés sillonnent la terre pour en faire jaillir les moissons et la vie ? où les trouverez-vous, si toutes les mains n'ont fait que feuilleter des livres ou manier de légers crayons ? Je voudrois bien voir un élève des beaux arts diriger, dans un terrein inégal et pierreux, les manchons d'une charrue ! Voulez-vous donc augmenter le nombre des faquins, des égoïstes, des lâches, des demi-savans, de tous ces singes du bonheur et des talens, vrais royalistes déguisés ? Voulez-vous entourer de toute considération publique l'or, les sciences, les beaux-arts, et fonder le despotisme de l'esprit ? Voulez-vous tuer l'agriculture ? Adoptez les plans d'éducation qu'on vous propose.

Prenez-y garde, l'aristocratie des lumières est la plus dangereuse ; car elle trouve en elle-même mille moyens d'existence, dont le vulgaire ne peut connoître le secret. Un gros roi tout empâté d'ignorance, accoutumé à voir les hommes et les choses plier sous sa majesté massive, entouré de quelques frippons de sa caste, peut bien, pour conserver sa puissance attaquée, employer une lourde astuce qu'il appelle finesse ; et il

se prend aux piéges qu'on lui a dit de tendre : mais un usurpateur, homme de génie, possédant tous les genres de connoissances humaines, tous les talens, et sur-tout celui de faire peur à propos; cet homme parvient au plus haut degré de pouvoir, et le conserve toute sa vie. Louis Capet meurt sur un échafaud; et Cromwel, respecté dans son lit de mort, prophétise avec une tranquillité que son cœur seul dément. Je sais bien qu'il ne se trouvera pas, même de siècle en siècle, un aussi illustre brigand : mais je sais aussi que ses méprisables imitateurs seroient plus dangereux encore que lui. Je sais que, dans une république, l'envie de la dominer est la maladie naturelle de tous les petits brouillons; je sais que tous ces mauvais écoliers de Machiavel se regardent déja comme de grands politiques, aussi-tôt qu'ils croient savoir un peu mieux lire que les autres, aussi-tôt qu'ils ont pu ourdir quelque misérable intrigue, faire quelque mensonge un peu astucieux, ou commettre quelque *bon* crime impunément; je sais que leurs bévues et leurs âneries dans la route du pouvoir tendent sans cesse à armer le souverain contre lui-même, et à détruire le gouvernement et la société; je sais, enfin, que le dernier degré d'avilissement seroit d'être menés à l'esclavage par de tels individus. Rendra-t-on donc service à la République en multipliant pour elle, par l'éducation, cette vermiculaire engeance?

Citoyens, je ne viens point ici combattre les sciences et les arts, et les condamner par les abus qu'ils peuvent engendrer : je ne veux pas nous enfoncer plus avant dans la barbarie où tant de petits hommes cherchent à nous engloutir depuis huit mois. Je veux conserver les sciences et les arts : mais je veux

que la France, qui a donné à la terre le signal de la liberté, conserve cette liberté précieuse, en plaçant, dans l'opinion publique, les vertus républicaines avant les sciences et les arts; je veux que tous les avantages de l'esprit servent de cortége à la science de l'homme et de ses devoirs.

Par rapport à l'instruction publique, par rapport à l'éducation, je ne veux que ce que nous pouvons faire. Faisons donc des hommes de bien, des hommes assez instruits pour n'être pas dupes des jongleurs de tout genre, et laissons à la nature à créer le génie.

J'ai dit, et personne ne peut le nier, que l'éducation nationale dépend absolument de l'instruction publique, et que si celle-ci étoit mauvaise, celle-là ne pouvoit être bonne; j'ai dit qu'il falloit perfectionner l'instruction publique, pour pouvoir améliorer l'éducation: mais comme ce dernier objet est plus particulièrement celui dont vous avez voulu vous occuper aujourd'hui, comme je dois satisfaire à votre impatience de donner à nos enfans le lait républicain, je dirai un mot du plan d'éducation qui a dérangé l'ordre de discussion adopté d'abord sur cette importante matière; je vous soumettrai ensuite mon plan, qui, suivant moi, présente les seuls moyens d'exécution des mesures déja décrétées à ce sujet; enfin, je vous soumettrai quelques idées propres à perfectionner l'instruction publique: malheur à moi si je vous ennuie en un sujet aussi intéressant!

Je ne saurois admirer sur parole, et il ne suffit pas d'être mort assassiné pour être en tout genre un grand homme à mes yeux. L'enthousiasme de quelques-uns pour le plan de Michel Lepelletier n'empêche pas Michel-Edme Petit de trouver ce plan très-

dangereux aux mœurs, à la liberté, à l'égalité : mais heureusement ce plan est impraticable, et plusieurs l'ont senti comme moi. Cependant on veut faire des essais, des expériences, pour tâcher d'en mettre en pratique une partie ; et c'est dans cette intention respectueuse pour un homme qui n'est plus, que l'on veut ajouter des décombres à ceux dont nous sommes entourés, et commencer, sans le savoir, la ruine de toute vertu républicaine, Pour nous donner de la morale, peut-on vouloir d'abord arracher la nature à ses plus chères affections, insulter légalement à ses besoins les plus doux ; chasser de la maison paternelle ces petits êtres intéressans qui chaque jour y donnent le spectacle de l'existence qui croît, de la force qui se prononce, de la vertu qui commence ; ôter aux époux les gages naturels de leur tendresse à l'instant où ceux-ci pourroient leur être de quelqu'utilité, lorsque, par mille petits soins, par toutes sortes d'occupations, ils peuvent, en faisant eux-mêmes l'apprentissage naturel de la vie, aider leurs parens à élever les autres? Peut-on vouloir empêcher l'enfant alaité par sa mère de faire pour elle le premier essai de son cœur? Non, vous n'en viendrez pas à bout : la nature est plus forte que les systêmes des hommes, et par-tout elle se rit de leurs mauvaises lois. Prenez-y garde ; tous ceux qui aiment la nature aiment aussi la liberté, et jamais les mœurs républicaines ne s'arrangeront avec l'habitude de renoncer à la nature. Celui qui consent facilement à éloigner de lui son enfant, n'est qu'un père dénaturé ; comment sera-t-il un bon citoyen? L'enfant qui s'éloigne froidement de la maison paternelle ne sera jamais qu'un mauvais sujet. Eh! dites-moi donc, hommes cruels, ce que vous ferez de cette mère désolée, restée seule et sans

courage au milieu de ses autres enfans, parce que vous lui avez arraché son fils. Dites-moi, dites-moi ce que vous mettrez pour l'enfant, à la place du cœur de sa mère. Voulez-vous donc, dans votre sacrilége audace, joûter de chefs-d'œuvres avec la Providence?

Voyez tous ces pauvres riches que les mots révolution et liberté font tomber en syncope: pas un d'eux ne fut élevé dans la maison paternelle; tous ils reçurent de l'éducation dans les colléges, dans les pensionnats; et ceux qui étoient les plus fortunés, quoique restés chez leurs parens, rencontrèrent toujours entr'eux et leur père un précepteur. C'est ainsi que pour eux la piété filiale, l'amour paternel, se réduisirent à quelques gestes convenus; c'est ainsi qu'ils ont toujours été les plus malheureux des hommes, pour s'être éloignés de la nature.

Oui, je dois enseigner moi-même à mon fils, par mes bons exemples journaliers, à devenir un jour bon père et bon citoyen. C'est dans l'intimité de ma maison qu'il doit, aussi-tôt qu'il le peut, et à mesure qu'il le peut davantage, prendre les leçons de toutes les vertus; c'est dans notre maison que ma femme enseignera à sa fille toutes les vertus d'une femme: ainsi la nature l'ordonne.

Est-il bien possible que votre commission d'instruction, si l'on en croit le rapporteur, vous ait proposé une commutation de peine pour celui des pères qui, d'après les ordres de la nature, voudra être lui-même le précepteur de son enfant; et qu'en effet, au lieu de le déclarer suspect, on lui fasse la grace de le livrer à la surveillance, à l'inquisition de tous ses voisins? Je n'ai pas entendu sans frémir cette proposition digne du dominicain Torquemada, et je voudrois pouvoir

oublier qu'elle vous a été faite : je voudrois pouvoir oublier qu'elle n'est un amendement de celle insérée au plan attribué à Lepelletier.

On veut élever tous les enfans ensemble, les habiller de la même manière, leur donner la même nourriture, les mêmes maîtres, leur faire apprendre à tous les mêmes choses, ou à-peu-près. Mais, en supposant que l'on puisse garantir ce rassemblement de toute insalubrité physique et morale, et donner des entrailles à tous les instituteurs, comment l'enfant, qui aura jusques-là été vêtu d'un bon drap, qui jusques-là aura eu du linge blanc, qui aura mangé frugalement, mais suffisamment et à ses heures, qui aura cultivé les élémens des sciences, des arts, qu'on lui montre comme seuls capables de mener à la fortune et à la considération ; comment, dis-je, retournera-t-il chez son père le vigneron, pour se vêtir de treillis, manger du pain noir, se courber du matin au soir sur la terre et remuer la houe? Fera-t-il gaîment le chemin qu'il y aura depuis le pensionnat jusqu'à la chaumière paternelle? Répondez. Et l'enfant du riche ne desirera-t-il pas bien naturellement, au contraire, de revoir ses parens, chez lesquels il sera flatté, caressé, dédommagé, par toutes sortes de moyens, des grandes privations qu'il aura éprouvées dans le pensionnat? Je ne m'arrêterai pas davantage à combattre ce plan, qui n'est autre chose que le rêve d'un riche, et dont l'exécution en réalité, si elle étoit possible, ruineroit trois républiques comme la nôtre : je ne combattrai pas non plus les autres systêmes d'éducation, qui ne sont qu'une émanation de celui-ci : je ne veux pas même parler de ces éducations à tant par tête ; éducations que les enfans se donnent eux-mêmes, sous l'inspec-

tion de quelques pédagogues qui seuls peuvent y trouver leur compte.

Je ne puis m'empêcher de remarquer, par rapport aux degrés d'instruction dont l'exécution est ajournée, que, dans la plupart des mesures que l'on nous propose, on nous écarte toujours du véritable objet des choses, on dénature tout : il semble que l'on veuille mettre la justice et la raison en révolution. Dans ces degrés d'instruction, je vois bien comment beaucoup de savans, dont plusieurs se sont intitulés tels, auront d'excellentes places : mais je ne vois pas ce que les ignorans gagneront à cela. Ce n'est pas pour ceux qui savent, que nous devons organiser l'instruction publique ; c'est pour ceux qui ne savent pas. Qu'on me montre donc bien clairement que tous les pauvres qui voudront s'instruire dans les sciences, et ils le voudront tous dans ce systême, pourront le faire. Dans ce cas-là je me charge, moi, de démontrer que bientôt nous n'aurons plus de pain. Avant de vous soumettre mon plan d'éducation, je dois remarquer encore pour la grande masse du peuple, que dans tous les bourgs, dans tous les villages, dans les petites villes même, il y a des maîtres d'écoles qui sont en même temps chantres de la paroisse, ou organistes, etc. ; que presque tous ils sont mariés et par conséquent de vrais citoyens utiles à la société ; que les enfans vont chez ces maîtres apprendre à lire, à écrire, à compter ; que, le plus généralement, ce n'est pas la faute de ces maîtres si les enfans en savent si peu au sortir de l'école, mais que cette ignorance est une suite de la misère des pères et mères, ou même de l'inaptitude des enfans, qui, à l'âge où l'on veut les instruire de choses dont ils ne sentent pas le mérite, se livrent de

préférence aux exercices dont la nature leur imprime le besoin.

Tâchons, dans notre nouveau systême d'éducation, de n'avoir pas tort, ni envers les maîtres actuels, ni avec les enfans : envers les maîtres, en les privant tout-à-coup de leurs moyens de subsistance, et réduisant ainsi 25 mille pères de famille au désespoir; envers les enfans, en ne laissant pas chez eux la force physique se dévélopper, avant de les livrer à des occupations d'esprit pour lesquelles ils ont un naturel dégoût.

Donner à tous les enfans des idées de morale qui soient communes à toutes les religions ; mettre à la portée de tous ce qui est le plus utile à tous; ne pas répandre généralement le goût des choses d'esprit, mais inspirer le goût du travail, l'amour de la simplicité, conserver la force du corps ; ne point arracher les enfans aux pères et mères, car la nature le défend; ne pas les réunir en grande quantité dans des maisons; leur donner à tous une connoissance exacte des devoirs et des droits de l'homme; conserver les sciences et les arts : voilà ce que doit faire un bon plan d'éducation nationale. J'ai fait ce que j'ai pu pour remplir ce but.

PROJET DE DÉCRET
SUR
L'ÉDUCATION NATIONALE.

La Convention nationale décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Les maris et femmes sont invités à se porter réciproquement l'amour, les égards, les soins qu'exige l'état du mariage.

II.

L'homme ou la femme notoirement coupables d'adultère, seront bannis pour deux ans de toutes les fêtes publiques.

III.

Les mères sont invitées, au nom de la nature, à alaiter elles-mêmes leurs enfans, et il sera pourvu, par des secours publics, aux besoins de celles qui seroient trop pauvres pour remplir ce devoir.

IV.

Tous les enfans appartiennent à la République, et leurs parens ne peuvent être bons citoyens qu'autant qu'ils auront pour eux les soins que leur foiblesse exige, qu'autant qu'ils leur inspireront de bonne heure le goût du travail et de la simplicité, le courage des privations

tions, l'amour de la République, la haine des rois, des dictateurs et de tout pouvoir arbitraire.

V.

Les parens qui ne pourront pas instruire leurs enfans eux-mêmes, les enverront à l'école publique.

VI.

Le temps d'étude pour les enfans est fixé à deux heures par jour pour les écoles primaires dans toute l'étendue de la République.

VII.

Les parens ne remettront point aux instituteurs l'autorité paternelle; car ce pouvoir de la nature ne peut se confier à qui que ce soit : mais ils sont autorisés à surveiller fraternellement les instituteurs pour s'assurer s'ils usent envers les enfans de toute la bonté, de toute la douceur que l'enfance obtient toujours des hommes de bien.

VIII.

Toutes corrections physiques sont expressément bannies des écoles, quelles qu'elles soient, et même des maisons d'apprentissage.

IX.

On emploiera tous les moyens pour faire trouver aux enfans un plaisir dans l'accomplissement de leurs devoirs.

X.

Les maîtres d'école actuellement existans dans chaque commune, sont conservés sous le titre d'instituteurs.

X I.

Ils seront tenus de subir, devant la municipalité et le conseil-général de la commune, un examen sur la lecture, l'écriture, les comptes, la connoissance des devoirs et des droits de l'homme, la constitution de la République française.

X I I.

Il leur sera accordé un traitement proportionné au nombre des enfans de la commune.

X I I I.

Il y aura aussi dans chaque commune une institutrice qui enseignera aux filles à lire, à écrire, à coudre, filer, etc. il leur sera aussi accordé un traitement.

X I V.

Les instituteurs seront nommés par la municipalité sur la présentation de la majorité absolue des pères de famille, et leur examen aura lieu entre la présentation et la nomination.

X V.

Les institutrices seront présentées par les mères de

famille. Elles subiront aussi un examen sur ce qu'elles devront enseigner, et seront nommées par la municipalité.

XVI.

Tous les citoyens qui se sont adonnés à l'étude de la morale et de la bonne littérature, sont invités à présenter à la Convention nationale, avant le premier novembre prochain, le catéchisme républicain. Ils s'attacheront à développer dans cet ouvrage les vrais principes de la liberté, de l'égalité, les motifs de toutes les vertus républicaines, du respect dû aux lois, aux personnes, aux propriétés. Le style de ce catéchisme devra être simple, clair : on n'y emploiera que les mots de la langue française, les phrases et les tournures les plus généralement usités dans la République.

XVII.

La Convention nationale, sur le rapport de son comité d'instruction publique, portera le jugement motivé des ouvrages qui seront présentés, et il sera accordé aux auteurs des récompenses proportionnées à leurs succès.

XVIII.

Dans chaque commune, un citoyen choisi par la municipalité, enseignera aux enfans mâles le maniement des armes, et les jeunes gens de la commune feront l'exercice aux mêmes lieux, jours et heures que les enfans.

XIX.

Une école de natation sera établie dans toutes les communes qui en seront susceptibles.

X X.

Il sera distribué annuellement aux enfans de tous les citoyens, sans exception qui, dans quelqu'école que ce soit, ayant fait des progrès dans leurs études, auront eu le plus d'assiduité au travail ou aux exercices de corps relatifs à l'agriculture ou aux métiers d'utilité première. Ces prix consisteront en exemplaires de la constitution; et dans une fête instituée à cet effet, les enfans les recevront du maire de la commune, et en mettant un genou en terre, pour marquer le respect dû à la loi. Tous les pères leur donneront ensuite le baiser civique. Il y aura aussi des prix pour les filles : ces prix consisteront en ajustemens simples, en rouets à filer, etc. ils leur seront délivrés en présence de la municipalité, par la plus âgée des mères de famille.

X X I.

Les jours de congé ou de récréation seront les mêmes par toute la République, et tous les enfans élevés soit aux écoles, soit chez leurs parens, seront confondus ensemble, et s'occuperont de jeux connus, sous la surveillance des pères et des instituteurs.

X X I I.

Les pères et mères riches ou pauvres, emploieront tout leur zèle, tous leurs moyens, ou ceux que la République leur offre, pour que leurs enfans, à l'âge de 15 ans, soient tous en état de gagner leur pain par un travail quelconque, et qu'au même âge ils

sachent, aussi parfaitement que possible, le catéchisme républicain, lire, écrire et compter.

XXIII.

Il sera établi dans chaque district une maison commune d'instruction où les enfans qui auront montré un goût particulier et irrésistible pour les sciences et les arts, seront admis à l'âge de 15 ans : mais ils ne seront reçus dans ces maisons qu'autant qu'ils seront en état de gagner leur pain par un travail quelconque, et ils continueront de se livrer à ce travail en apprenant les choses qui leur seront enseignées dans ces maisons.

XXIV.

On enseignera dans ces maisons les élémens de toutes les sciences, et la théorie des arts, et douze professeurs seront à cet effet salariés par la République.

XXV.

Ceux des enfans qui, dans l'espace d'une année, auront fait des progrès dans cette première étude, seront envoyés, et entretenus aux frais de la nation, dans les différens endroits où l'on exerce la pratique des arts qu'ils auront choisis : ils feront tous leurs voyages à pied par étapes.

XXVI.

Ils ne seront ainsi entretenus que pendant un temps proportionné à l'utilité sociale républicaine de la science ou de l'art qu'ils auront embrassé. Un peintre

ne sera entretenu qu'un an, un chirurgien le sera pendant six, etc. un poëte pendant trois mois.

XXVII.

On apprendra la chirurgie et la médecine dans les hôpitaux civils ou militaires, la navigation dans les ports de mer et en course, la peinture dans les atteliers des grands maîtres, et mieux encore chez le plus grand maître de tous, la nature.

XXVIII.

A des jours marqués, les professeurs de physique expérimentale, de botanique et d'agriculture, tiendront dans chaque district des cours publics où tous les laboureurs seront invités d'assister.

XXIX.

Ces professeurs s'attacheront à déraciner les préjugés de la routine, de l'habitude et de la superstition même, qui nuisent aux progrès de l'agriculture : mais ils approcheront doucement la vérité des esprits, et ils la laisseront plutôt deviner qu'ils ne l'enseigneront.

XXX.

Il y aura dans chaque département des communes des arts et des sciences. L'objet de ces communes, dont l'organisation, ainsi que celle du lycée républicain, sera indiquée par un décret particulier, sera 1°. de conserver et d'entretenir dans chaque département le dépôt de toutes les connoissances humai-

nes ; 2°. de cultiver la partie des sciences et des arts qui se trouvera avoir un rapport plus particulier avec les localités du département ; 3°. d'entretenir une correspondance active d'observations sur les anciennes ou sur les nouvelles découvertes en tout genre, sur l'utilité sociale de ces découvertes, avec le lycée, dont il va être parlé.

X X X I.

Il sera établi dans Paris un lycée républicain où des prix seront accordés à ceux qui donneront les ouvrages les plus propres à améliorer l'instruction publique, l'éducation nationale, à perfectionner les lois, à encourager les hommes à toutes les vertus. Les grandes actions y seront récompensées, et elles passeront avant les beaux discours : le corps législatif fixera le mode de tout récompenses, et ce mode variera selon la nature des actions ou des ouvrages.

X X X I I.

L'on conservera avec soin les dépôts précieux qui ont été confiés à toutes les ci-devant académies, et ces dépôts seront remis à la garde des communes des arts, aussitôt après leur organisation.

X X X I I I.

Les pensions des savans ou artistes, obtenues de l'ancien gouvernement, sont conservées aux titulaires ; et le gouvernement de la République, plus généreux que l'orgueil des monarques, pourvoira aux besoins de ceux qui s'étant livrés à l'étude de la

morale ou des sciences, auront fait plusieurs ouvrages utiles.

XXXIV.

Il est permis à tout citoyen d'établir et d'organiser des maisons d'enseignement, d'ouvrir des cours, etc. pourvu qu'il donne ses leçons en public.

XXXV.

La Convention nationale déclare que l'agriculture est le premier des arts, et l'amour de la Republique une et indivisible, la première de toutes les vertus.

Je vais vous soumettre quelques observations sur l'instruction publique; et j'en demanderai le renvoi à vos comités d'instruction publique et de législation réunis.

Instruction publique.

(1) Jamais peut-être nous n'eûmes plus besoin d'instruction publique; jamais peut-être il ne sera plus difficile d'entretenir les Français de ce sujet.

Quoi qu'il en soit, le législateur fidèle à ses sermens ne fléchira point sous la masse de ses obligations, il ne composera point avec les erreurs du jour, et la postérité n'aura pas à dire de lui : il eut la foiblesse ou la lâcheté de taire des vérités utiles.

Citoyens, dans un pays où le gouvernement le plus conforme à la dignité de l'homme a jeté, par une espèce de prodige, ses racines au milieu de la dépravation générale, il est sans doute une manière particulière de définir l'instruction publique.

Dans les circonstances ordinaires des gouvernemens et des nations, l'instruction publique est un flambeau que les lois tiennent élevé, et qui s'alimente par les êtres sur lesquels il répand la lumière. Dans nos circonstances, l'instruction publique est l'ensemble de tous les moyens que le gouvernement doit employer pour se faire aimer des hommus. L'insurrection, la résistance à l'oppression ont dû commencer en France la République : des moyens plus doux doivent l'achever, et il nous faut maintenant perfectionner avec l'amour ce que nous avons conquis par la force. Le devoir

---

(1) Je n'ai point prononcé cette partie de mon ouvrage à la Convention; elle n'en a par conséquent pas ordonné l'impression: cependant je la joins ici parce qu'elle est une des bases de mon systême d'éducation.

du législateur français est de déchirer le voile qui cacheroit encore à quelques-uns les attraits de la liberté, les charmes de l'égalité, la puissance paternelle du gouvernement républicain. Oui, mes chers collègues; telle est en ce moment la tâche sublime que nous avons à remplir, et, certes, elle contient toute l'instruction publique qui convient aux Français : nous saurons tout, quand nous saurons aimer la République.

L'instruction publique parle aux citoyens plusieurs sortes de langages; celui de la parole, celui des signes extérieurs, celui de l'action du gouvernement.

Le langage de la parole doit être purement républicain; il doit être celui de la franchise sans grossiéreté, de la simplicité sans niaiserie, de la fraternité sans affectation, de la liberté sans licence : il doit être clair, précis, à la portée de tous les citoyens; car tous les citoyens doivent l'entendre sans fatigue : il doit toujours être digne de la volonté générale, et conforme à la morale publique perfectionnée : il doit présenter sans cesse aux citoyens les plus parfaits modèles de la pureté du style, de l'harmonie de la diction, de l'ensemble et de la justesse du raisonnement, de la beauté des couleurs vraies qui font aimer la vérité : toujours il doit être d'accord avec les intentions et même les actions du gouvernement; car le gouvernement républicain ressemble à l'homme de bien; ses actions et ses paroles sont toujours d'accord, et son silence ne laisse pas même à la malignité deviner autre chose que ce qu'il veut taire : il ne doit jamais consacrer des dénominations particulières au milieu des citoyens, d'ailleurs égaux en vertus et en talens; car alors il seroit en contradiction avec la

République, qui défend les priviléges et les distinctions. Quand le gouvernement républicain parle, il parle indistinctement à tous les citoyens; et pour que ses paroles soient entendues sans chagrin, sans humeur, il doit répandre également sur tous la considération générale. On méprise en quelque sorte ceux auxquels, en public, on affecte de ne pas accorder une amitié de préférence, et, sans la plus courageuse vertu, le citoyen est bientôt détaché d'un gouvernement qui le dédaigne.

Ce langage, une foismis en usage par le gouvernement, perfectionnera la langue républicaine; tous ces mots barbares et insignifians, qui n'ont d'autre effet que de laisser le peuple dans des incertitudes morales dangereuses à la probité, à la vertu, et d'entretenir parmi des frères les plus funestes divisions, disparoîtront de nos discours qu'ils déshonorent, et le gouvernement qui, dans le fracas de toutes les passions qui se heurtent, aura constamment fait entendre les paroles de la justice, la voix de l'humanité, sera chéri des hommes.

Le langage des signes extérieurs comprend les cérémonies publiques, les fêtes nationales, l'ordre qui y est observé, les rangs, les préséances, les marques distinctives données à quelques-uns, et le costume général de tous, suivant les occasions; enfin tous les objets que l'on offre aux regards publics.

Ce langage des signes, nous sommes loin encore de lui avoir donné la perfection dont il est susceptible. Certes, nos fêtes, nos cérémonies, nos assemblées publiques prendroient un plus grand caractère de majesté, si, n'abandonnant pas à la réflexion tout ce qu'elles ont d'auguste, elles définissoient leur

objet aux yeux; si un costume particulier à quelques-uns, si la magnificence de l'uniforme général mettoient à l'instant, et le souverain, et ses agens, à leur place dans les esprits; si chacun n'étant pas autorisé à suivre son caprice, la richesse insultant à la pauvreté laborieuse, la foiblesse à la force sans cesse agissante, ne pouvoient pas offrir à l'œil surpris l'acoutrement, figuré en peinture, de l'homme respectable qui travaille sur nos ports pour gagner son pain. Ce dernier costume, le plus impertinent de tous, me paroît le plus contraire au respect dû à un peuple républicain, et la seule différence des étoffes fait ici d'une apparence d'égalité la plus aristocratique de toutes les injures. Est-il bien possible que le peuple ne veuille pas s'en appercevoir, et qu'il soit encore la dupe de tous ces *forts à carosse* qui le singent pour le voler?

Qu'on réfléchisse aux rites de nos cérémonies civiques, aux liturgies de l'égalité, observées sous l'œil du père commun des hommes, dont on ne parle qu'en balbutiant, au désordre qui souvent prend la place de l'harmonie dans les fêtes de la liberté qui obéit à la loi, à la vociférante audace qui dans les assemblées met la fureur à la place de la raison, la barbarie et l'injustice à la place du bon droit; qu'on réfléchisse à tous les objets offerts sans cesse dans nos costumes, dans nos tableaux, sur nos théâtres, etc. à l'ame toujours sensible du peuple, à la curiosité de l'enfance, au scandale de l'âge mûr, aux dernières velléités d'une vieillesse décrépite et corrompue, et l'on verra ce qui manque encore à notre langage des signes! Je ne m'étendrai pas davantage à cet égard, il me suffit de dire que le gouvernement doit s'occuper avec la plus

active sollicitude de tout ce qui peut parler aux yeux, de tout ce qui, frappant les sens, peut inspirer la morale républicaine. Quelle source d'instruction publique!

L'action du gouvernement sur les citoyens, est le langage le plus éloquent qu'il puisse employer pour se faire aimer. En effet, des proclamations sublimes par leur diction, des cérémonies touchantes, des lois en quelque sorte somptuaires, des objets choisis pour être exposés aux regards, peuvent inspirer de l'attachement pour le gouvernement; mais il en inspire davantage en ore par le bonheur que son action distribue sur tous les citoyens. Qu'il renonce, s'il le faut, aux deux sortes de langage dont je viens de parler; qu'il se taise, qu'il se cache, s'il le faut; mais qu'il agisse sans cesse pour la félicité commune. On n'a pas encore vu ce côté de l'instruction publique, parce qu'au lieu de maîtriser les circonstances, on se laisse maîtriser par elles.

On me dira que notre gouvernement actuel ne consiste qu'en quelques bases sans élévation, qu'en une masse de forces sans organisation; que notre révolution n'est pas finie; que le cours des évènemens a quelque chose d'impérieux; qu'enfin les causes mêmes qui vont concourir à l'établissement de la République, ne sont pas toutes au pouvoir des hommes.

Je ne crois pas que ces objections soient dignes de la Convention nationale, investie de tous les pouvoirs de la République; je les crois injurieuses à la nation, qui vient d'accepter la constitution républicaine.

Qui est-ce qui doit suppléer par des actes de

justice et d'autorité, à l'organisation définitive du gouvernement. La Convention nationale. Qui est-ce qui doit préparer les esprits à cette organisation définitive, par les moyens qui en sont les plus rapprochés ? La Convention nationale. Qui est-ce qui, en employant ces moyens ainsi légalisés, doit empêcher le malheur de n'avoir pas un gouvernement achevé, de nous conduire à une désorganisation totale ? La Convention nationale. Et pourquoi donc la nation nous auroit-elle donné tous les pouvoirs, si ce n'est pour la garantir de tous les maux, pour écarter d'elle le plus affreux de tous, celui de n'avoir point de gouvernement ?

Le gouvernement actuel présente une masse de forces sans organisation ! A qui s'en prendre ? n'est-ce pas à tous ces fripons, à ces vils égoïstes, à tous ces petits étourdis intéressés et ignorans, qui, dans un ordre de choses plus calme, pourroient à peine manger du pain, et qui maintenant affectent un patriotisme à toute épreuve, se disent propres à tous les emplois, et sont en effet capables de tout pour de l'argent ? N'est-ce pas à ces calomniateurs scélérats qui déchirent sans cesse la réputation de ceux qui sont en place pour parvenir à s'y fourer, et n'y sont pas plutôt qu'ils s'occupent de leur fortune, et puis c'est tout ? Combien n'en pourions-nous pas compter de cette espèce dans tous les emplois, dans toutes les administrations qu'ils paralysent! le nombre en est effrayant, et cependant on le connoîtroit bientôt en demandant à chacun compte de sa fortune et de ses moyens d'existence depuis la révolution. Si ce moyen mis en usage par Solon dans Athênes, moyen qu'on vous a déja proposé, que vous avez adopté, étoit

mis en exécution, seul il rendroit à la force exécutive des lois toute son énergie : mais alors que de turpitudes, que de bassesses seroient dévoilées ; que de fronts audacieux et couverts de gloire se courberoient sous la honte et l'infamie ! Citoyens, je vous le dis ; les voleurs sont ennemis de tout gouvernement, et, sans doute, il est de votre sagesse de dévancer à leur égard les jugemens de la postérité.

Il n'est pas vrai que la force exécutive de nos lois soit tout-à-fait sans organisation. C'est des dispositions du peuple que dépend principalement cette force que l'opinion publique organise toujours pour le succès ; et ici, comme en beaucoup d'autres circonstances, le peuple vaut mieux que ceux qui prétendent le conduire.

La révolution n'est pas finie ! Ah ! sans doute, elle ne finira jamais, si ceux qui se plaisent dans le désordre, parce qu'il leur sert à s'enrichir ou à cacher leurs crimes, prolongent toujours son mouvement, si chaque jour ils en augmentent l'irrégularité ; mais enfin cette révolution doit avoir un terme, le souverain le commande, le peuple français le veut : il l'a dit le 10 août dernier, aussi énergiquement qu'il pouvoit le faire en acceptant la constitution.

Le cours des événemens est impérieux, et les causes qui concourent à l'établissement de la République ne sont pas toutes au pouvoir des hommes !

Citoyens, n'affectons pas plus de foiblesse et d'ignorance que nous n'en avons naturellement. Apprécions de bonne foi nos moyens d'amener un meilleur ordre de choses, de détourner les evénemens funestes, d'augmenter l'action des causes qui vont achever la République ; et nous serons convaincus que notre

gouvernement peut être perfectionné dans ses moyens d'arriver à la perfection. Jusqu'au temps où vous pourrez organiser le conseil exécutif d'après la constitution, mettez le plus d'harmonie possible entre votre comité de salut public et le conseil exécutif provisoire, de manière cependant à ne pas porter atteinte à la responsabilité. Examinez s'il est prudent de laisser long-temps à ce comité le droit de choisir lui-même ses membres ; si ce droit ne tend pas à entretenir cet esprit de corps, cette action des erreurs d'habitude qui se glissent toujours au milieu des hommes les mieux intentionnés. Voyez si vous pouvez politiquement accorder à quelques-uns le pouvoir que vous avez tous ensemble de juger chacun de vous, et si, peut-être, le sort ne devroit pas en certaines circonstances, appeler tous les genres de mérite à faire le bien ; voyez ensuite ce que vous auriez à faire pour maintenir à chacun de vous, dans la convention, le droit d'exprimer sa pensée et même de se tromper, pour faire disparoître les crimes d'opinion, pour donner à un parti raisonnable d'opposition que la politique réclame, une consistance honorée.

C'est par tous ces moyens qu'au milieu de tous les dangers qui ne nous effraieront jamais, l'action de votre gouvernement provisoire sera réelle, qu'elle sera pour tous les citoyens une sublime leçon d'instruction publique, et elle prendra ce caractère ; parce qu'étant juste pour tous, elle sera juste et avantageuse chacun.

A Dieu ne plaise, citoyens, que je vous présente ici la foiblesse comme justice, la tiédeur comme prudence, et que je veuille vous inspirer cette bonté pusillanime qui déshonoreroit les premiers magistrats

d'un

d'un peuple en révolution ! mais je veux que nous cessions de nous abuser, et que nous ne prenions pas pour mesures révolutionnaires celles qui prolongent la révolution, en augmentant sans cesse le nombre de ses ennemis. Je veux, avec tout le peuple français, que les droits de l'homme soient enfin respectés, et que si la prudence y porte quelquefois de légères atteintes dans ces momens de crise, l'injustice, la cruauté, l'ignorance, l'ambition, l'intrigante misère ne déchirent pas à leur gré le cœur des gens de bien. Prenez-y garde, ce sont ceux-là qui composent la grande masse du peuple français, et la vertu n'est pas en minorité sur la terre. Voulez-vous donc donner au peuple la véritable instruction publique, les lumières qui lui feront aimer le gouvernement républicain ? Que le gouvernement rende le peuple heureux. Il ne peut parvenir à ce but que par la justice, que par le travail. Anéantissez tous les obstacles qui s'élèvent encore entre celui qui demande et celui qui peut donner ; et que les membres du souverain, promenés d'anti-chambres en anti-chambres, n'attendent plus pendant six mois une décision d'un quart-d'heure. La justice cesse d'être justice quand elle vient trop tard. Organisez promptement les secours publics, détruisez la mendicité ; il y a dix mois que je vous en conjurois pour la première fois. Employez tous les moyens pour éclairer nos frères des départemens, chez lesquels l'erreur organise la guerre civile. Nos frères ? eh ! n'est-ce pas de nos veines que jaillit le sang dont ils rougissent la terre de la liberté ? Citoyens, il est encore une autre mesure de justice : s'il y eût des coupables parmi nous, s'il en est encore, que les preuves de leurs crimes deviennent enfin publiques, que leur tête tombe sous le glaive de la

loi : mais, si parmi ceux qu'on a désignés à l'exécration française, il en est qui ne soient point coupables, qu'ils rentrent parmi nous, qu'ils viennent jurer aussi sur l'arche de la nouvelle alliance, république, union, fraternité; peut-être seroit-il de votre sagesse de recevoir leurs sermens le même jour où vous accorderiez une amnistie générale aux erreurs. Ah! si je pouvois voir ce jour, il seroit le plus beau de ma vie, il seroit pour la France entière la plus sublime leçon d'instruction publique. Si, tandis que je parle, mes intentions étoient dénaturées, suspectées; si l'on m'imputoit à crime le courage de mon cœur : oui, citoyens, j'aurois horreur de respirer davantage l'atmosphère de la dépravation, et je demanderois à ne descendre de cette tribune que pour monter à l'échafaud.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.